

CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

Valoriser l'accompagnement

Exprimer les besoins

Coordonner le parcours de santé

Construire une culture professionnelle commune

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Organiser l'accès aux soins et à la prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Mettre en œuvre et évaluer la présente charte

Faciliter le recours aux technologies de l'information et de la communication

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Consulter la charte complète



Handidactique